Suite aux réunions publiques et aux échanges avec la municipalité et les services des collectivités, nous allons expérimenter sur les communes de Les Junies et de Castelfranc la requalification des RD 37 et RD 151 en voie douce !

Cette expérimentation vise à assurer la sécurité de l'ensemble des usagers :

- Réduction du trafic motorisé de transit avec la restriction de l'accès à la RD 37 par de la signalisation verticale **uniquement** (il n'y aura pas de barrière). Ainsi, l'accès se fera comme actuellement pour les riverains et ayants droits ;
- Réduction des vitesses avec une limitation à 30 km/h sur l'ensemble de l'itinéraire ;
- Incitation à partager la route par la pose d'une signalisation adaptée.

OBJECTIFS

Ces mesures permettront **d'apaiser la circulation et la cohabitation de l'ensemble des usagers,** qu'ils soient riverains motorisés, cyclistes ou piétons.

QUELS CHANGEMENTS AU QUOTIDIEN ?

Pour les riverains, vous pourrez continuer à accéder à vos habitations et parcelles desservies par la voie douce. Vous pourrez recevoir des visiteurs, vous bénéficierez toujours de l'ensemble des services.

Pour les agriculteurs, que vous soyez propriétaires ou exploitants des parcelles, vous pourrez continuer à y accéder.

Pour les promeneurs ou cyclistes, cette voie vous permettra désormais de circuler de manière plus sereine et apaisée.

Le trafic bien que limité restera partagé.

➔ Cette expérimentation sera lancée d'ici l'été 2025. Un premier bilan sera réalisé à l'issue de la saison estivale 2025 pour mesurer l'efficacité de la sécurisation (fréquentation, vitesses...) et apporter les ajustements éventuellement nécessaires.

➔ Ce premier bilan permettra également de mesurer les reports de trafic sur la RD 45.

EXPÉRIMENTATION VOIE DOUCE CASTELFRANC - LES JUNIES